



DOSSIER

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MOULINS ACTUS
Un nouvel agent à la Police municipale
À Moulins, la plus grande fresque
du climat de l'Allier

MOULINS EN ACTIONS
Le CMJ mobilisé contre le harcèlement
À la recherche d'archives sur le Colisée

**Les économies
d'énergie, un enjeu
incontournable**

Succès populaire pour le marché de Noël

Les 37 chalets du marché de Noël ont connu un franc succès du 16 au 24 décembre. Des centaines de visiteurs se sont pressés tous les jours sur le cours Jean-Jaurès pour leurs achats de fêtes de fin d'année. Une grande diversité de produits était proposée. Une affluence dont s'est félicitée **Nathalie Martins**, adjointe en charge des animations.



Le journal de France 3 en direct du marché de Noël

Le marché de Noël 2022 a valu à Moulins une visite des équipes de France 3, la télévision des régions.

Le journal du soir de la troisième chaîne a été réalisé en direct vendredi 16 décembre à 19h, jour d'ouverture du marché.

Pierre-André Périssol en était l'invité. Il a répondu aux questions des journalistes. L'occasion pour le maire de rappeler qu'aucun « quartier n'avait été oublié pour les illuminations de Noël ».

30 000 € d'économies d'énergie ont été réalisés grâce à une gestion optimisée et adaptée à la situation actuelle. « Chacun doit avoir accès à cette lumière, à cette fête », avait insisté le Maire.



Le Maire a présenté ses vœux à la population

Après deux années sans cérémonie des vœux pour cause de pandémie de Covid, la tradition a repris ses droits.

À la Salle des Fêtes, **Pierre-André Périssol**, Maire de Moulins, a présenté ses vœux aux Moulinois vendredi 6 janvier en présence de la **Préfète Valérie Hatsch**.

Tout en revenant sur les multiples crises sanitaire, internationale et énergétique qui sévissent actuellement, le premier magistrat de la Ville a fait preuve d'optimisme pour « bâtir l'avenir » dans « une ville attractive ».



La collecte des sapins

Après le temps des fêtes de fin d'année vient le temps de la collecte des sapins naturels. Celle-ci a été menée par le Sictom Nord-Allier du 2 au 20 janvier sur quatre emplacements : rue Jean-Baron, place Jean-Moulin, sur le parking du centre commercial des Champins.

Et quartier Madeleine, sur le parking du centre commercial avenue de la Libération. Les sapins sont collectés par le Sictom Nord Allier. Ils sont ensuite broyés et compostés. L'Urbanette du service propreté de la Ville de Moulins a veillé chaque jour à ce que les plastiques qui pouvaient entourer les sapins soient retirés avant l'enlèvement.





Une résidence étudiante en construction par Evoléa

Dans le cadre du programme Action Cœur de ville dont l'objectif est de lutter contre la fracture territoriale et de redynamiser des villes moyennes, un avenant à la convention de financement a été signé le 14 décembre dernier entre les différents partenaires : la Ville de Moulins, Moulins Communauté et Action Logement.

Puis le premier « coup de masse » symbolique a été asséné sur le chantier de la future résidence étudiante Campus Numérique à l'emplacement de l'ex-bâtiment de l'IUT, marquant ainsi le début du chantier.

En présence de **Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins, des vice-présidents de la communauté d'agglomération : Annick Déligéard, Nicole Tabutin, Noël Prugnaud et Philippe Boismenu et de Frédéric Reynier, Président du Comité Régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes.**

La livraison de la résidence étudiante est prévue pour la rentrée 2024.

Le Gand Ballet de Kiev illumine le théâtre avec Cendrillon



Le grand ballet de Kiev a interprété Cendrillon au théâtre de Moulins mercredi 11 janvier. Emblématique du répertoire classique, ce ballet en trois actes sur une musique du compositeur Prokofiev a envouté la salle. Les membres du grand ballet de Kiev sont issus des meilleures écoles de théâtres, d'opéras et de ballets d'Ukraine.

Le temps d'une soirée, le public a pu revivre ce merveilleux conte de fées qui a bercé bien des enfances depuis des générations... L'occasion pour le Maire de marquer une nouvelle fois en fin de représentation le soutien des Bourbonnais au peuple ukrainien.



Au théâtre, Virginie Hocq utilise le rire pour glorifier la vie

L'humoriste Virginie Hocq était de passage au théâtre vendredi 20 janvier avec son spectacle Virginie Hocq ou presque. Alors qu'elle débarrasse l'appartement de son père disparu, des cartons surgissent souvenirs et surprises. Une soirée énergique et dans la bonne humeur où étaient abordés des sujets tels que l'amour, la transmission ou le cycle de la vie.

EN BREF...

Le CNCS bat son record de fréquentation !

Le Centre national du costume de scène a accueilli près de 100 000 visiteurs en 2022 autour des expositions Carnaval de Rio, Molière en costumes et Danser l'image.

2022 aura été une année faste pour le CNCS qui connaît sa meilleure fréquentation depuis l'ouverture en juillet 2006. Près de 100 000 visiteurs y ont été accueillis. Une année d'autant plus exceptionnelle qu'elle intervient après deux années de crise sanitaire. En 2021, il n'y avait eu que 43 000 visiteurs. L'an dernier, de nombreuses activités ont été développées en lien avec les expositions et pendant la période estivale : visites en famille, activités jeunes publics, ateliers de pratique artistique pour adultes et les pique-niques des mardis du CNCS qui ont connu un vif succès.

L'année 2023 sera marquée par l'ouverture d'une nouvelle aile sur le site du quartier Villars où il est implanté. Le

bâtiment dont les travaux de rénovation ont commencé à l'automne 2020 permettra d'accueillir 2000 m² de nouveaux espaces. Une partie accessible au public, sera consacrée à la scénographie théâtrale. Organisée en trois actes, le parcours présentera la conception de la scénographie, la fabrication du spectacle et les métiers des ateliers de décors, et enfin la scène et les représentations. Les étages accueilleront de nouvelles réserves, adaptées à la conservation des nouvelles acquisitions du musée.

Deux expositions temporaires seront présentées cette année : **Pourquoi la marionnette ?** de mai à novembre et **Music-hall** à partir de décembre prochain.

La 41^e MINERAL'EXPO à l'Espace Villars

Minéralogie, paléontologie et gemmologie s'exposent sous la houlette du Club Minéralogique de Moulins samedi 11 et dimanche 12 mars à l'Espace Villars de Moulins de 10 h à 18 h.

Pour la 41^{ème} année, la traditionnelle Bourse Exposition-Vente va permettre aux visiteurs de contempler à loisir des milliers de minéraux, de fossiles et de pierres taillées en provenance des quatre coins du monde mais aussi des grands gisements célèbres de France et de la région.

L'occasion d'un extraordinaire voyage au cœur de la planète avec le fabuleux kaléidoscope de couleurs et de formes cristallines.

Un stand de la Fédération française de microminéralogie vous permettra de vous familiariser avec l'utilisation de la loupe binoculaire pour observer les micro-minéraux.

Un rendez-vous coloré vous attend les 11 et 12 mars à l'Espace Villars.

Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

**Contact : Club minéralogique de Moulins, 10, rue Pape Carpentier
Tél. 06 77 64 09 30**



Natrolite de Poona en Inde.

La prochaine conférence du Collège de France aura pour thème l'ARN



La prochaine conférence du Collège de France à Moulins sera donnée par le professeur honoraire Philippe Kourilsky jeudi 23 mars à 18h30 à la Salle des Fêtes puis vendredi 24 mars de 10h à 12h au lycée Théodore-de-Banville. Biologiste et spécialiste en immunologie, Philippe Kourilsky est membre de l'académie des sciences et directeur de recherche au CNRS où il a accompli l'essentiel de sa carrière.

Sa conférence portera sur le thème suivant : Covid-19. Qu'aurions-nous sans le vaccin à ARN messenger ? L'acide ribonucléique (ARN) messenger est une molécule intermédiaire secrétée naturellement, utilisée par les cellules pour la synthèse des protéines.

Alors que la menace liée à la pandémie de Covid-19 s'éloigne, il est bon de tirer quelques leçons de la crise sanitaire. Les vaccins nous ont doublement aidés. Qu'aurions-

nous fait sans vaccins ? Et qu'aurions-nous fait si une rupture technologique majeure, l'utilisation de l'ARN messenger pour vacciner, n'en avait pas accéléré la mise au point ? Or l'ARN messenger avait été découvert soixante ans plus tôt, en 1961. Pourquoi a-t-il fallu si longtemps avant qu'on sache l'utiliser ? Les questions de science croisent des problèmes de société. Leur discussion montrera à quel point l'innovation, au sens large, est mêlée aux affaires sociales.

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

04 EN BREF

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Un nouvel agent à la Police municipale
- Une piste de luge pour les vacances d'hiver
- Élections professionnelles
- La plus grande fresque du climat de l'Allier
- Le monoxyde de carbone, un gaz mortel
- Au cimetière, privilégier les plantations en pots

09 MOULINS EN ACTIONS

- Le CMJ mobilisé contre le harcèlement
- Avec Engaj', une année sous le signe des arts
- Les Écharteaux, un accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans
- Moulines permis jeune
- La Maison des Métiers d'Art et du Design à la recherche d'archives sur le Colisée

11 MOULINS BOUGE

- Cyrus, restaurant perse
- V. & B., cave et bar
- Confidences beauté
- Ça chien pouine

12 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE



13 MOULINS LE DOSSIER

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, UN ENJEU INCONTOURNABLE

16 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Mutuelle, la mutuelle communale qui assure les Moulinois
- Des ateliers en visio-conférence pour les seniors
- Une fiche en cas de premier secours
- Le déjeuner municipal met le cap vers les années 60

18 MOULINS ÉVÈNEMENT

- Des nouveautés, cette année à la Foire de Moulins

19 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de la bibliothèque
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISOL
Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

Tout d'abord, j'ai été ravi d'échanger avec certains d'entre vous lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier dernier, et je tiens à vous remercier de votre présence.

Cette nouvelle année débute à Moulins sous le signe de la solidarité et du partage.

J'aurai le plaisir de retrouver une partie des Moulinois le dimanche 5 mars prochain pour notre traditionnel déjeuner municipal. Tous les Moulinois de plus de 65 ans sont invités à partager un bon moment de convivialité. Cette année, le thème retenu est « les années 1960 et les yéyés ». Ainsi, chacun aura l'occasion d'être replongé dans sa jeunesse, le temps d'une journée.

Ce mois de février marque le retour de la Foire de Moulins à cette période. Elle se déroule, en ce moment, du 3 au 12 février, au parc Moulins Congrès Expo.

Cette édition 2023 n'est pas placée sous un thème particulier, mais un espace est spécifiquement consacré à une exposition de LEGO®, regroupant 17 maquettes, qui retracent différentes époques historiques.

Nul doute que cette exposition saura ravir les petits comme les grands amateurs de ce jeu de construction.

Une halle gourmande et différents points de restauration sont également à la disposition de tous les amateurs de bons produits.

J'invite tous ceux qui le souhaitent à venir à la rencontre des nombreux exposants présents sur cette Foire 2023. Comme chaque année, une grande diversité de produits et de services vous est présentée.

Enfin, je voulais partager avec vous une excellente nouvelle en matière de solidarité, notre mutuelle communale, Mutuelle, approche les 1000 adhérents. Nous pouvons nous en réjouir car ce sont autant de Moulinois qui sont bien couverts en cas d'aléas et d'accidents de la vie. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en proposant ce service, entend donner la possibilité à chacun de souscrire à une mutuelle à des tarifs maîtrisés.

Vous retrouverez, dans ce nouveau numéro, un article dédié à cette mutuelle communale.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Un nouvel agent à la Police municipale



À gauche Joël, nouvel agent de police avec Florian, chef de la Police municipale.

Âgé de 35 ans, Joël vient de rejoindre les effectifs de la Police municipale. Ce nouveau renfort dispose de 14 ans d'expérience en gendarmerie. Originaire de La Possession à la Réunion, Joël vit depuis 2012 dans notre région. Ce nouveau policier municipal a commencé sa carrière en escadron mobile à Cherbourg pendant quatre ans.

Puis, il y a huit ans, il intègre le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie à Moulins pour une durée de cinq ans. Avant de rejoindre la Police municipale, Joël a été affecté ces trois dernières années à la Brigade motocycliste d'Yzeure.

Pourquoi avoir quitté la gendarmerie et rejoint la Police municipale ? « Pour retrouver le contact, pour échanger avec la population. L'essence du métier », répond le nouvel agent. Ces nouvelles missions à Moulins : la lutte contre l'insécurité, le maintien de l'ordre public, la défense de l'environnement avec la protection de la faune et de la flore tout particulièrement celle des berges d'Allier.

Une piste de luge pour les vacances d'hiver

Pendant la durée des vacances scolaires d'hiver, du 3 au 19 février, une piste de luges d'une longueur de 31 mètres sera aménagée place d'Allier. Une première depuis 2012. « Cet événement organisé par l'Académie du commerce ne perturbera pas le marché qui sera maintenu aux horaires habituels », précise **Dominique Legrand, adjointe en charge du commerce et du cadre de vie**. Des churros seront vendus au pied de la piste.

Tarifs : à partir de 5 €

Horaires : De 10h à 19h et jusqu'à 21h le vendredi et samedi.



Les élections professionnelles, exercice de la démocratie sociale



En décembre 2022, 5,6 millions d'agents publics ont été appelés à voter aux élections professionnelles.

Les élections professionnelles consacrent, par l'élection de leurs représentants, le droit de participation des agents à la détermination des règles individuelles et collectives qui

les concernent et élisent les délégués siégeant dans les organismes consultatifs.

Elles permettent également d'établir la représentativité des organisations syndicales à tous les niveaux pertinents du dialogue social dans la fonction publique.

Les sièges y sont répartis, pour un mandat de 4 ans, entre les organisations syndicales proportionnellement au nombre de voix obtenues par chacune d'elle lors des élections aux comités sociaux.

Les agents de la Ville de Moulins seront représentés, pour le Comité Social Territorial de la Ville de Moulins et du CCAS, par 3 membres du Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale arrivé majoritaire et par deux membres de Force ouvrière. Un bel exercice de démocratie, la Ville de Moulins œuvre pour un dialogue social apaisé.

À Moulins, la plus grande fresque du climat de l'Allier

Rien de tel qu'une fresque pour comprendre les enjeux liés au changement climatique de manière ludique et interactive.

Rendez-vous dimanche 12 mars de 14h à 17h à la Salle des Fêtes de Moulins.

Un temps fort ouvert à tous dès l'âge de 10 ans sur inscription.



Venez jouer et comprendre comment agir pour le climat en participant à la plus grande fresque citoyenne du climat dans l'Allier, organisée par le Rotary Club de Moulins, et soutenue par la Ville de Moulins, le dimanche 12 mars prochain.

En quoi consiste une fresque du climat ?

C'est un atelier collaboratif qui est devenu en trois ans l'outil de référence pour comprendre les enjeux climatiques et passer à l'action.

Concrètement, les participants sont amenés, par groupe de 6 ou 8 personnes, à créer des fresques à partir d'un support, un jeu de 42 cartes, dont chacune d'elles représente une composante du changement climatique.

Les informations présentes sur ces cartes sont toutes issues du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC.

Cet atelier se veut innovant, visuel et ludique. Il permet de comprendre rapidement les causes et les conséquences du dérèglement climatique, et de réfléchir à des pistes d'action individuelles et collectives

Comment se déroule une fresque du climat ?

La fresque se déroule en trois étapes :

- Mise en relation des cartes,
- Créativité pour illustrer et créer une belle fresque,
- Echange sur les émotions suscitées et les pistes d'action.

L'objectif est de réfléchir et de créer une discussion collective sereine et positive.

Des bénévoles de l'association La Fresque du Climat animeront cette rencontre.

Cet évènement se déroulera sous forme d'une session de 14h à 17h,

et est ouvert à tous, dès l'âge de 10 ans. Les personnes intéressées ont la possibilité de venir en famille puisque des fresques seront spécialement animées pour les enfants.

Lors de votre inscription, un lien vous redirigera vers un site de covoiturage. Vous aurez ainsi la possibilité de proposer des places dans votre voiture ou de chercher un covoiturage pour vous rendre à cet évènement.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.



Informations :
03@fresqueduclimat.org
<https://fresqueduclimat.org>



L'organisation de cette fresque du climat est une belle action à laquelle la Ville de Moulins souhaite s'associer. Ces fresques se multiplient et leur succès n'est plus à démontrer. Nous avons fait le choix d'ouvrir cet évènement aux enfants à partir de 10 ans, car nous connaissons le fort engagement de la nouvelle génération sur ces problématiques de changements climatiques et de respect de l'environnement. »

Mathieu GEFFRAY
adjoint en charge du développement durable et de la transition écologique.

Le monoxyde de carbone, un gaz mortel

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant, indétectable, invisible, inodore et non irritant rappelle l'Agence régionale de Santé. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Sa densité étant voisine de celle de l'air, il se diffuse donc très vite dans l'environnement, et peut donner lieu à des intoxications mortelles en quelques minutes.

Tout appareil thermique (moteur, appareil de cuisson, de chauffage ou de production d'eau chaude) utilisant un combustible contenant du carbone est susceptible de provoquer une intoxication au monoxyde de carbone, s'il n'est pas installé, utilisé ou entretenu correctement.

Quels sont les appareils à surveiller ?

Tous les types d'appareils sont concernés : les chaudières (bois, charbon, gaz, fioul) ; les chauffe-eau et chauffe-bains ; les inserts de cheminées, poêles ; les chauffages mobiles d'appoint ; les cuisinières (bois, charbon, gaz) ; les moteurs automobiles dans les garages ; les groupes électrogènes à essence ou à fioul et tout moteur thermique fixe ou mobile ; les appareils de fortune : type brasero ; les appareils de cuisson d'extérieur : barbecue, plancha au gaz.

Comment survient une intoxication ?

Dans une majorité des cas, les accidents résultent de la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné), de l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées) ; l'absence ou du défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint ; la vétusté des appareils ;

la mauvaise utilisation de certains appareils (appareils de chauffage d'appoint utilisés en continu par exemple, groupes électrogènes...).

Le monoxyde de carbone a été décrit comme « le grand imitateur » car les intoxications donnent lieu à un grand nombre de faux diagnostics de grippe, de gastro-entérites ou d'autres affections bénignes.

Le monoxyde de carbone : 5 conseils pratiques

- 1- Avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler les installations.
- 2- Toute l'année et particulièrement pendant la période de chauffe, assurer une bonne ventilation du logement.
- 3- Utiliser de manière appropriée les appareils à combustion :
 - Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu. Ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
 - Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecue, groupe électrogène...).
 - Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- 4- Entretien des appareils.
- 5- En cas d'installation de nouveaux appareils (groupes électrogènes ou appareils à gaz).

Au cimetière, privilégier les plantations en pots



Les services de la ville de Moulins ont constaté la présence de plantations et de petits aménagements autour de certaines concessions et en nombre important. Pour rappel, le règlement du cimetière interdit tout aménagement ou plantation, en dehors de la concession pour permettre une circulation sereine autour des sépultures. Aussi, les familles doivent régulariser leur situation en supprimant les éléments gênants. Il est conseillé de privilégier des plantations (en pot, vasque ou jardinière) placées sur la concession, afin de ne pas gêner le passage ni l'entretien par les services de la Ville. Des rappels au règlement sont en cours d'affichage directement sur les concessions concernées.

Le CMJ mobilisé contre le harcèlement



14 jeunes élus moulinois avaient participé en 2022 aux festivités marquant les 20 ans du CMJ de Montluçon.

En janvier dernier, le CMJ a achevé de plancher sur son projet phare consacré au harcèlement. Tout a commencé lorsque les jeunes élus moulinois se sont rendus à Montluçon en juin 2022 pour les 20 ans du CMJ de la Ville. À cette occasion, certains membres du CMJ de Moulins ont participé à l'atelier consacré au harcèlement. Ils y ont vu un tableau très coloré contenant de forts symboles sur ce thème. C'est ainsi que l'idée a germé de reproduire cette œuvre en séances de commission du CMJ puis de l'exposer dans le courant du mois de mars. (Plus d'informations dans notre prochaine édition)

Au dos de ce tableau, il y aura un QR code avec une musique et des explications relatives aux questions du

harcèlement. Une œuvre numérique qui s'ajoutera à l'œuvre matérielle. Celle-ci sera imprimée sur un fond métallique. Ce projet a occupé plusieurs séances de commissions ces derniers mois. Il est en cours de finalisation avec l'aide de l'artiste Jean-Marc Païta, artiste montluçonnais, qui avait déjà accompagné les jeunes élus de sa ville pour leur projet d'œuvre digitale dans le cadre de ses ateliers de création D'Art win.

Le CMJ prépare aussi activement le carnaval qui aura lieu dimanche 2 avril. Les jeunes élus mènent ainsi avec tous les autres jeunes volontaires de la ville, l'élaboration du char qui prendra part au défilé ce jour-là.

Un logo est aussi à l'étude. Il sera dévoilé dans le courant de cette année. Ce graphisme symbolisera la nouvelle institution créée il y a près d'un an.

Enfin, une journée de cohésion sera organisée pour créer davantage de liens entre les jeunes élus.

« Le CMJ fêtera bientôt son premier anniversaire. Les jeunes conseillers sont riches en réalisations et en nouveaux projets », se félicite **Hülya Pagnon**, conseillère municipale en charge du CMJ.

INFOS

Les jeunes conseillers municipaux participent aux projets de leurs choix lors de commissions. Un projet se réalise en plusieurs séances qui vont de la réflexion à l'élaboration. Sur les 31 conseillers, 12 sont issus des quartiers sud, d'autres des Gâteaux, d'autres encore résident en centre-ville. Un des membres réside à Yzeure à quelques rues de Moulins. Il ne pouvait donc pas être élu mais il a été coopté sans droit de vote. Mal voyant, sa présence sensibilise sur les questions des handicaps.

Avec EnGAJ', une année sous le signe des arts

Les actions menées dans le cadre du dispositif EnGAJ' se déroulent le mercredi et le samedi. Cette année 2023, le thème choisi est l'art. Les animations sont délocalisées et indépendantes de l'accueil des jeunes. Dans le cadre de la thématique annuelle, ces derniers participent à des ateliers de musique hip-hop avec l'association ACC CREW. Ils ont pour projet l'écriture de textes de chansons en vue de l'enregistrement d'un prochain CD.

Pour participer aux activités d'EnGAJ', il faut s'inscrire. La cotisation annuelle est de trois euros.

Contact : Service jeunesse au 04 70 48 51 90 ou au 04 70 48 51 92.



EnGAJ' : propose des animations délocalisées et indépendantes de l'Accueil de Jeunes. Les sorties, séjours et animations avec intervenants se déroulent les mercredis, samedis, hors vacances dans différents lieux.

Les Écharteaux, un accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans



L'accueil de jeunes des Écharteaux propose des activités culturelles et sportives, des temps d'accueils libres où les jeunes Moulinois peuvent jouer au billard, au baby-foot, à des jeux de société. Ils peuvent aussi participer à des ateliers de bricolage. Ils y trouvent aussi de l'écoute de la part des animateurs du service jeunesse.

Des sorties sont régulièrement organisées comme au château de Versailles, au CNCS, etc. Certaines gratuites, d'autres payantes. Toujours sur inscription.

Un échange se développe avec l'école des Nez-Rouges basée Saint-Dié-des-Vosges.

Cette école associative poursuit l'initiation des jeunes Moulinois aux arts du cirque pendant les vacances de février. Ces échanges ne sont pas nouveaux car depuis plusieurs années, les Nez-Rouges font le déplacement et assurent le spectacle en échange du gîte et du couvert. Les jeunes leur rendront visite aux prochaines vacances de printemps en avril.

Horaires d'ouvertures

Hors vacances scolaires : le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Pendant les vacances scolaires : Tous les jours de 14 h à 19h et jusqu'à 20h en juillet et en août.

Moulins Permis Jeune

Le permis de conduire est un sésame important pour entrer dans la vie active. **Ainsi, chaque année la ville de Moulins finance à hauteur de 700 € le permis à de nombreux jeunes Moulinois.** Ce coup de pouce s'obtient à plusieurs conditions : avoir entre 17 et 25 ans (non révolus), résider à Moulins depuis le 1^{er} janvier deux ans avant l'année de la demande du

jeune pour obtenir son financement. Enfin, l'aide municipale, plafonnée à 700 €, s'obtient en échange de 60 heures de bénévolat effectuées au sein d'une association à but humanitaire ou social.

Les jeunes demandeurs remplissent un dossier étudié par un jury qui évalue la motivation et la proposition d'action

bénévole. Une fois la validation obtenue, le jeune bénéficiaire a deux ans pour réussir l'examen du code de la route et six mois pour effectuer ses heures de bénévolat.

Chaque année, quatre commissions d'attribution se réunissent (mars, juin, septembre et décembre) avec un maximum de 10 jeunes par commission.

La Maison des Métiers d'Art et du Design à la recherche d'archives sur le Colisée

L'heure de l'ouverture de **la Maison des Métiers d'Art et du Design, située en lieu et place de l'ancien cinéma Le Colisée, au 21bis-23 Cours Anatole France à Moulins** approche. Dans cette perspective, Moulins Communauté recherche des anciennes photographies, des cartes postales, des affiches, des coupures de presse faisant état de ce lieu afin d'enrichir les archives concernant le passé de ce site historique.

Si vous possédez de tels documents et que vous souhaitez les communiquer, vous pouvez procéder de deux façons :

- En scannant l'archive et en l'envoyant par mail à mmad@agglo-moulins.fr
- En remettant en main propre votre document afin que les services de Moulins Communauté procèdent au scan, en vous rendant à **l'Espace Patrimoine de l'Hôtel Demoret, 83 rue d'Allier à Moulins** du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vos documents ne seront pas conservés, ils seront simplement scannés et archivés.



Cyrus, restaurant perse



27 rue des Couteliers
07 53 33 87 80

Kourosh Nekoohi et Abnousse Gholami proposent la cuisine venue de leur pays d'origine, l'Iran. Vous pouvez y déguster les chaussons salés pirashkie, le cholo morph, plat à base de riz au safran avec une galette d'œufs et bien d'autres spécialités venues de Perse.

**Horaires : Du lundi au samedi, de 11h à 14h et de 18h à 22h.
Le dimanche de 18 à 22h.**

V. & B., cave et bar



141 route de Lyon • 04 63 07 93 79
moulins@vandb.fr • www.vandb.fr

V&B propose une carte des boissons évolutives de bières, vins et spiritueux avec des soirées à thèmes deux fois par mois. La gamme de prix des bières au comptoir est très abordable et débute à partir de 3€. Un espace de vente de bières artisanales, vins et spiritueux se trouve de l'autre côté de la boutique, à gauche du bar, et vous propose une très grande sélection à tous les prix avec également des coffrets cadeaux. V&B propose d'autres services comme la location de tireuse à bière et le click and collect.

Horaires :

- Du lundi de 14h30 à 20h .
- Du mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 20h.
- Le vendredi : fermeture à 21h (sauf les soirs avec des soirées à thème).
- Samedi de 10h à 12h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Confidences Beauté

12 avenue de la Libération
06 99 43 55 20



Amélie Cancre et Solène Chamier viennent d'ouvrir leur salon d'esthétique 12 avenue de la Libération. Elles y proposent manucures, massages du dos, massages pour femme enceinte, forfait épilation, etc.

**Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h,
le samedi de 9h30 à 17h.**

Ça chien pouine

9 rue Marius-Boulard
06 12 44 95 78



Morgane Lepage a ouvert sa boutique en novembre. Cette ancienne serveuse toilette chiens et chats sur rendez-vous uniquement : lavages et séchages, coupes, tontes et épilations. Morgane vend aussi parfums, shampoings secs, étrilles et brosses.

Du mardi au samedi de 8h à 18h.

et aussi...

OPPOSITIONS

**ACTION SOCIALE :
DES SUJETS D'INQUIÉTUDE**

Le Centre Communal d'Action Sociale vient de réaliser une « analyse des besoins sociaux » de la population moulinoise. Il en ressort trois points d'inquiétude majeurs.

Le premier, Moulins vit un double déclin démographique. Nous perdons de la population : plus que 19.246 habitants en 2019 et le vieillissement se poursuit. En 2018, 32 % de la population moulinoise avait plus de soixante ans, contre seulement 27% en 2013.

Le deuxième point qui ressort de l'analyse du CCAS concerne le grand nombre de personnes vivant seule et de familles monoparentales. En France, 36% des ménages sont composés d'une personne seule. Or à Moulins 59% de ménages sont des personnes seules. Le taux de famille monoparentales sur Moulins est de 22%, alors qu'il est de 14% dans notre département et de 17% en France.

Enfin, un huitième des jeunes de 15 à 17 ans ne va plus à l'école, ce qui est un taux deux fois plus importante qu'à l'échelle nationale.

N'oublions pas le manque potentiel de places de gardes pour les tous petits à cause du prochain départ en retraite d'un grand nombre d'assistants maternels et le grand nombre de personnes de plus de 85 ans isolées ou dont les membres de famille vivent très loin.

Sur tous ces points, le CCAS et le conseil municipal devraient débattre en profondeur pour identifier des solutions.

Liste pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

**AUTOSATISFACTION
ET CRISE**

Serait-il possible qu'à Moulins, les effets des crises successives n'obligent pas à réorienter rapidement les objectifs des politiques municipales ? Même si M. le Maire se dit préoccupé, l'énumération en ce début d'année de ses 8 priorités pour la ville repose surtout sur les bilans des réalisations en cours. Or la plupart correspondent à des opérations qui n'auront pas d'effets majeurs sur la vie quotidienne des habitants, mais grandiront l'image de « bâtisseur » dont se pare M. le Maire. En outre, beaucoup sont financées par les 44 communes de la communauté d'agglomération.

Pour nous, **la priorité** - les priorités ne peuvent pas être multiples sinon elles se concurrencent et deviennent inopérantes -, **c'est la mise en place immédiate de dispositifs qui répondront aux besoins concrets des habitants tout en les protégeant des évolutions environnementales catastrophiques constatées.**

Nous devons éviter que des politiques municipales pénalisent les familles comme le prix de la cantine ; nous martelons l'urgence à accélérer nos interventions dans le cadre des programmes de rénovation énergétique des logements ; nous rappelons notre volonté de trouver des solutions pour les transports en commun, en termes de gratuité et d'efficacité ; nous insistons sur le rôle majeur des associations dans la cohésion sociale et pour remédier aux injustices.

À l'heure où le gouvernement se focalise sur une réforme des retraites dont l'urgence n'a aucune commune mesure avec les angoisses des français et la crise environnementale, les élus locaux doivent être innovants et volontaristes pour pallier les effets de la situation actuelle auprès de leurs concitoyens.

Liste Moulins Ma Cité : Yannick Monnet, Roland Fleury, Eric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

**LA MUNICIPALITÉ
S'ENGAGE AUX CÔTÉS
DE NOS JEUNES**

En ce début d'année, nous continuons notre engagement à l'égard de la jeunesse locale, en renouvelant de nombreux dispositifs et actions, déjà bien implantés.

L'élément majeur en 2023 est l'ouverture de la Maison de la Jeunesse, prochainement, au centre-ville. L'objectif est de faire de ce lieu LE point de rencontre des jeunes, pour partager ensemble des loisirs, des discussions, et plus globalement pour favoriser le lien social.

Cette Maison de la Jeunesse s'inscrit en complément de l'offre d'activités existante, comme les actions EnGAJ' qui donnent la possibilité de participer à des animations en dehors des vacances scolaires. En 2022, le thème « Mon année foot » a rencontré un grand succès.

Nous faisons également perdurer notre projet intergénérationnel « Les Lions et les Colombes du Casabianca » fruit de notre partenariat avec la Marine Nationale, et qui permet chaque année à plusieurs jeunes de se rendre sur la base navale de Toulon à la découverte de la Marine.

Nous réalisons bien d'autres actions à l'égard des jeunes, comme l'organisation de séjours et de stages, ou encore la mise en place de notre dispositif « Jeunes cœurs d'action » qui donnent l'opportunité aux jeunes de proposer des projets et surtout de participer à leur élaboration. C'est une belle manière de les impliquer davantage.

Les jeunes peuvent aussi compter sur notre dispositif Permis Jeune, pour les aider à payer leur permis de conduire, en contrepartie d'heures de bénévolat dans une association.

Nous avons également lancé l'année dernière le Conseil municipal des Jeunes, qui est une vraie réussite. Ses membres ont rapidement intégré leurs missions puisqu'ils travaillent actuellement sur un projet autour du harcèlement.

Permettre aux jeunes de s'épanouir, de s'occuper de manière saine, de partager ensemble des activités, voilà des enjeux qui nous semblent très importants, et c'est pour ces raisons que nous investissons dans ces actions. Nous n'y renoncerons en aucun cas !



Les économies d'énergie, un enjeu incontournable

+ INFOS

En 2023, La Ville de Moullins se lance dans un ambitieux programme pour tendre vers le 100 % LED. Ce programme s'accompagnera de l'installation d'une télégestion généralisée pour abaisser l'éclairage nocturne. Ce système permettra une réduction globale de la puissance et de la luminosité dans les rues, sans extinction pour garantir la sécurité. Jusqu'ici un quart de l'éclairage public fonctionne aux LED et l'abaissement des puissances la nuit concerne déjà la moitié de la ville.

À la crise sanitaire s'est greffée une crise énergétique provoquant une hausse considérable des prix des carburants, de l'énergie et des biens de consommation.

La crise énergétique en cours a un fort impact sur le pouvoir d'achat des ménages, sur les entreprises, les associations et bien sûr les collectivités publiques comme la Ville de Moullins.

À Moullins, les appels du Gouvernement à engager des restrictions en matière d'énergie ont été prises très au sérieux. Il a ainsi été décidé de réduire la consommation de la Ville pour limiter ses coûts financiers.

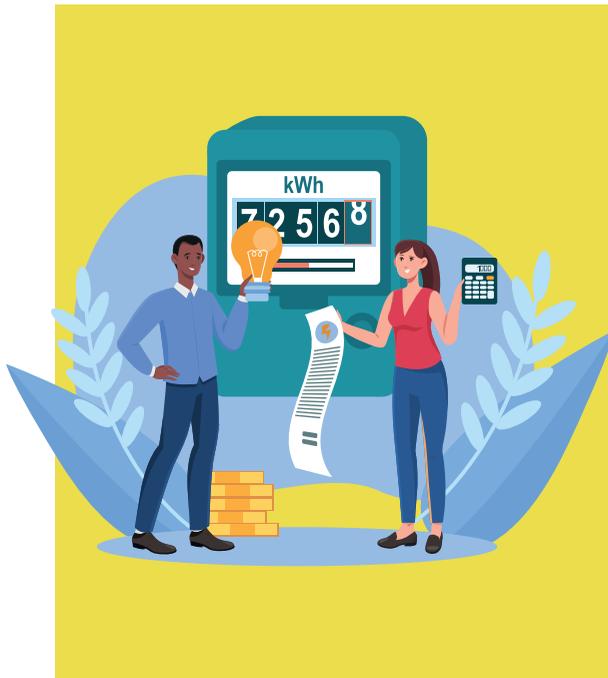
Ces économies valent sur l'ensemble des secteurs et des compétences gérées par la Ville de Moullins comme par Moullins communauté.

Ces décisions se veulent fortes, à la hauteur de la situation pour maintenir les budgets dans la durée.

1 - CHAUFFAGE

En premier lieu, il s'agit de **chauffer moins**. Dans les bâtiments administratifs et tertiaires, la consigne de chauffage est de **19°C** avec l'interdiction d'utiliser des chauffages d'appoint. Dans les gymnases et les stades, les zones sportives sont désormais chauffées à **14°C** (17°C dans les salles de gymnastiques), 19°C dans les zones vestiaires et 17°C dans les zones club house. Ces mesures sont appliquées avec le souci d'optimiser l'occupation des sites et de prolonger les durées en mode températures réduites.

Au centre aqualudique l'Ovive, la consigne de température de l'air est désormais fixée à 25°C, celle de l'eau à 27°C sauf pour le créneau horaire réservé aux bébés nageurs où elle est un peu plus élevée.



2 - ÉCLAIRAGE

Au-delà de l'abaissement des températures dans les bâtiments communaux, le programme de travaux d'isolation de ces bâtiments engagé en 2020 va se poursuivre cette année. Par ailleurs, **l'éclairage** y sera intégralement remplacé d'ici 2026 pour fonctionner avec des **LED**. Il en sera de même pour l'éclairage public et pour les stades municipaux. Lorsque cela sera possible, certains bâtiments seront couverts de **panneaux photovoltaïques** pour assurer une partie de la consommation électrique de la Ville.

Toujours dans le registre des économies, l'éclairage pour la mise en valeur des monuments verra sa **durée réduite**.

« Dès cette année 2023, des études seront lancées pour réduire le carbone issu de la production de chauffage urbain qui s'effectue avec 70 % de biomasse aujourd'hui. L'objectif est d'atteindre 90 % pour garantir un prix de l'énergie plus stable », annonce **Matthieu Geffray, adjoint en charge du développement durable et de la transition écologique**.

3 - VOITURE ÉLECTRIQUE

La Ville poursuit également le renouvellement de son **parc automobile** (voitures, camionnettes, engins divers) ainsi que l'outillage des services Propreté et Espaces verts en se tournant vers **l'électrique**.

4 - OPTIMISATION DES SALLES

Enfin, les agents de la Ville de Moulins sont mobilisés dans cet effort, en adoptant les méthodes de travail et une gestion des salles, plus adaptées pour faire face à la crise dans toutes ses dimensions.



Un réseau de chauffage urbain au bois



La chaufferie urbaine, en fonction depuis 2012 en Délégation de Service Public et située dans le quartier Sud, est une chaufferie bois. Les plaquettes, déchets de scieries et palettes broyées représentent 70 % de la source d'énergie. La chaufferie urbaine dessert **2 500 logements** (environ 6000 habitants) gérés par Evoléa (bailleur social) et plusieurs bâtiments publics (écoles primaires, collège, gymnases, etc.).

Le réseau a été étendu pour alimenter **le centre-ville et le nord de Moulins** pour raccorder 42 nouveaux bâtiments tels que **l'hôpital, les bâtiments municipaux, les collèges et lycées** ainsi que des logements collectifs supplémentaires.

Cette extension répond donc parfaitement aux attentes du gouvernement en matière d'économie d'énergie et apporte à la ville de Moulins des avantages locaux et environnementaux tels que l'utilisation d'énergies renouvelables, l'utilisation d'énergies locales avec un approvisionnement en **bois-énergie dans un rayon de 100 km autour de Moulins** et la création de **6 emplois durables** et non délocalisés.

La mise en œuvre d'énergie renouvelable, le bois énergie, permet une **baisse de 204 000 tonnes des émissions de CO²** sur la durée de la délégation.

Un réseau étendu

Depuis sa création en 2012, d'importantes structures ont rejoint le réseau et bénéficient depuis d'un chauffage issu du bois plus économique et plus écologique. **En 2017**, c'était le cas des bâtiments gérés par la Ville de Moulins, du centre hospitalier, de la préfecture, du lycée Banville, du collège Charles-Péguy et du Conseil départemental. Soit **plus de 9 km de réseau en centre-ville**.

L'année précédente **en 2016**, le réseau s'était étendu au secteur d'Yzeure sur **plus de 2 km** pour desservir le centre pénitentiaire et le 13^e BSMAT.

Le réseau de chauffage de la ville de Moulins est l'**un des plus grands réseaux d'Auvergne** avec plus de 14 km de longueur.

En chiffres

70% de chaleur produite par le bois

59 000 MWh produits par an

18 000 tonnes de bois brûlées par an

Mutuale, la mutuelle communale qui assure les Moulinois



Depuis 2017, la Ville de Moulins, grâce au soutien administratif de son Centre communal d'action sociale (CCAS) propose une mutuelle communale sans exclusion d'âge, sans questionnaire médical, sans délai de carence et sans augmentation du tarif en raison de l'âge après 50 ans. La barre des 1 000 adhérents est désormais toute proche.

Depuis sa création en 2017, à l'initiative de Nicole Tabutin alors première adjointe aux solidarités, Mutuale, la mutuelle communale de la Ville de Moulins s'est fixée trois priorités. La première est la proximité avec une agence installée à Moulins (87 rue d'Allier), où les personnes qui le souhaitent sont reçues directement, et **des permanences ouvertes au public dans les locaux du SESAME les mercredis de 14h à 17h tous les 15 jours.**

La deuxième priorité : les garanties proposées avec des tarifs maîtrisés. Les cotisations sont réparties entre deux tranches d'âges, les moins et les plus de 50 ans. Avec trois types de couvertures selon les options choisies par les adhérents. Le panel est classique avec les garanties dentaires et auditives. Les frais hospitaliers peuvent également être pris en charge. Éventuellement les dépassements d'honoraires, les accessoires médicaux, les cures thermales et certaines médecines douces.

Enfin, dernière priorité et non des moindres, le suivi assuré par la mutuelle. Les remboursements des soins s'effectuent après la télétransmission des décomptes sous 48 h. L'adhérent peut

suivre son dossier via son espace sur le site de la mutuelle et son application mutuelle.

« *Mutuale, fruit de la volonté de la Ville de Moulins, offre une gamme de prestations aux tarifs maîtrisés. Tous les Moulinois qui le souhaitent peuvent y souscrire* », se félicite **Cécile de Breuvand, première adjointe au Maire de Moulins et vice-présidente du CCAS.**

Au cours de ces cinq dernières années, 716 personnes se sont rendues aux permanences de Mutuale proposées à SESAME. Au 31 décembre dernier, plus de 900 Moulinois étaient couverts par les prestations de la mutuelle communale. Pour la seule année 2022, 17 permanences ont été organisées au cours desquelles 56 personnes ont été reçues. L'année dernière aura enregistré 73 nouveaux adhérents.

CCAS DE LA VILLE DE MOULINS
PÔLE SOLIDARITÉ
Bâtiment Sésame • 1-3 rue Berthelot
04 70 48 51 47

Des ateliers en visioconférence pour les seniors

Tout au long de l'année, le CCAS de la ville de Moulins propose un nombre varié d'ateliers aux Moulinois. En complément la Carsat de l'Allier propose d'autres ateliers en visioconférence.

La conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie de l'Allier et la Carsat Auvergne se sont associées à la plateforme HappyVisio pour proposer plus de 750 activités sur l'année aux Moulinois.

Ainsi, un large choix d'activités est dorénavant à suivre en direct ou en replay sur www.happyvisio.com. Au menu : séances de sport quotidiennes, yoga, Taï Chi, webconférences dédiées à la santé et au bien-être, mais aussi cours de cuisine, initiation au numérique, conférences culturelles et activités ludiques... Faciles d'accès et simples d'utilisation, les séances animées par des experts tels que médecins, coachs

sportifs, nutritionnistes, sophrologues et d'autres professions ont pour objectifs de lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement des seniors.



Les habitants de Moulins bénéficient donc d'un accès direct et gratuit à toutes les visioconférences santé, bien-être et bien-vieillir de la plateforme. Ce service répond également aux attentes des personnes à mobilité réduite, ou qui manquent de disponibilité et ne peuvent pas aisément se déplacer pour assister à une conférence ou à un atelier.

Pour bénéficier de ces visioconférences, il suffit de se connecter, de s'inscrire et d'ajouter son code partenaire.

L'inscription se fait sur le site www.happyvisio.com avec le code partenaire du département : HAPPY03.
Contact : 01 76 28 40 84

Une fiche en cas de premier secours

Vous avez plus de 60 ans, demandez votre Fiche info Secours !

Initiée par le Conseil des Sages d'Yzeure en 2012, une fiche « info secours » est en place pour faciliter le lien entre les services d'accompagnement et de secours. Les communes de Moulins Communauté utilisent ce dispositif. La démarche est commune et s'articule entre les communes, leurs Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Moulins Communauté, les services départementaux, l'association ICARAM* et les sapeurs-pompiers du SDIS.

Destinée au service des seniors, cette fiche permet de récupérer en un clin d'œil les informations utiles à votre prise en charge à domicile en cas de besoin.

Qu'est-ce que c'est ?

Un simple logo, placé sur votre réfrigérateur indique en cas de besoin au service de secours qu'il peut accéder aux informations utiles à votre prise en charge.

L'objectif ?

Améliorer votre prise en charge et faciliter le lien entre les services qui ont l'habitude de vous accompagner au domicile.

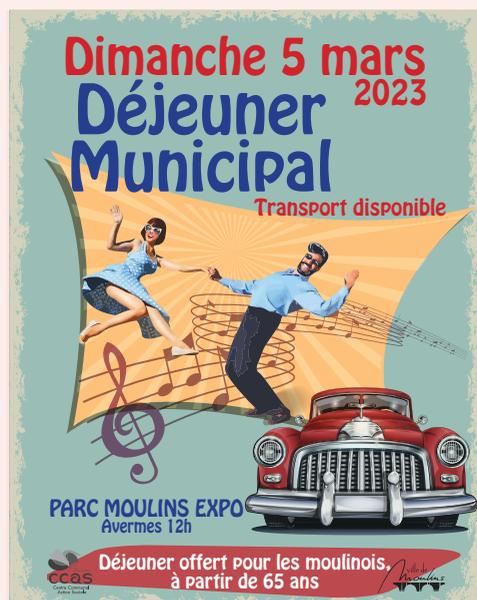
Comment se la procurer ?

Au CCAS de Moulins à SESAME
au 1/3 rue Berthelot ou en composant le **04 70 48 51 78**.

*ICARAM : Instance de Coordination des Actions en faveur des Retraités de l'Agglomération.

RAPPEL

Le déjeuner municipal met le cap vers les années 60 !



Les inscriptions au déjeuner municipal offert aux Moulinois âgés de plus de 65 ans seront possibles jusqu'au jeudi 2 mars à midi.

L'édition 2023 du déjeuner municipal des seniors (plus de 65 ans) est programmée dimanche 5 mars à Moulins Congrès Expo à midi avec pour thème les années 1960. Toutes celles et ceux qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire jusqu'au jeudi 2 mars à midi auprès du CCAS à SESAME, rue Berthelot. L'inscription est aussi possible dans les trois mairies annexes de la ville.

Pour participer à ce déjeuner, il faut résider à Moulins, se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité valide. Il sera possible d'être transporté sur simple demande lors de votre inscription.

Ce moment de convivialité qui coïncidera avec la fête des grands-mères sera aussi l'occasion pour **le Maire, Pierre-André Périssol** de dévoiler la destination du prochain voyage des seniors qui se déroulera du 10 au 17 juin.

Contact : 04 70 47 51 36

Des nouveautés cette année à la foire

La foire de Moulins qui bat son plein depuis le 3 février et jusqu'au dimanche 12 février offre quelques nouveautés aux visiteurs.

Le retour des démonstrateurs

Qui dit Foire dit démonstrateurs. Ils sont connus pour faire le show et vendre des produits malins dans différents domaines : brosses à chaussures, raclette ménage, poêles, casseroles, housse de repassage, produits de nettoyage, pierre d'argile, etc. Plus d'une trentaine de démonstrateurs seront présents sur cette édition 2023.

Une halle gourmande

Un espace spécifique dans le hall 2 avec décoration en bois est consacré à la valorisation des produits alimentaires et artisanaux avec environ une vingtaine d'exposants.

LEGO®, Un des plus célèbres jeux de construction du monde sera mis à l'honneur

En cette période de vacances scolaires, les visiteurs, petits et grands, de 7 à 107 ans, pourront découvrir une exposition de 17 maquettes en briques LEGO®. Cette exposition est un voyage dans le temps, des dinos à la conquête de l'espace, de la Préhistoire aux Temps modernes en passant par l'Antiquité, le Moyen Âge et la révolution industrielle du XIX^e siècle.

Composée de maquettes entièrement créées par Brickevent®, parfois autour de ses LEGO anciens. De quoi raviver la nostalgie des plus grands, et agrémentée de quelques magnifiques pièces de la marque comme le Titanic. Une évocation de la ville minière de Noyant-d'Allier sera présente à travers deux maquettes spécialement exposées pour illustrer ce passé local.

Le déroulement de chaque atelier :

- 1h de construction, un binôme de candidats par table, autant de binômes que de tables logeables dans l'espace dédié à l'atelier.
- 15 min de délibération du jury, vote, désignation du gagnant. Les critères sont le respect du thème, la qualité technique et la beauté de la création.
- 30 min de rangement.



Les week-ends, Moulins Congrès Expo accueille Loïc BRUN, finaliste de l'émission LEGO MASTER saison 1 diffusée sur M6 et fameux candidat dont les qualités techniques et sa créativité hors pair ont pu être admirées par les téléspectateurs. Les participants aux ateliers du week-end pourront se mesurer à lui.

Des ateliers de type LEGO Masters

Les 8, 11 et 12 février, 4 ateliers par jour de type LEGO Masters, animés par Brickevent, sont proposés à 10h, 13h, 15h et 17h. Le principe est simple : construire, dans un temps limité, une maquette sur une thématique imposée non connue à l'avance. Un jury élira un gagnant à chaque session.

Les ateliers sont ouverts à partir de 6 ans. Attention, les enfants restent sous l'autorité de leur parent.

Inscription préalable à l'Office de tourisme ou au Parc expo ou sur place selon les places disponibles.

Pour les tout-petits... et les grands enfants

Dimanches 12, la Pat' Patrouilles déambulera dans les allées.

Pour les envies d'évasion

Baptême en montgolfière les samedis et dimanches.

A noter la présence d'une montgolfière le week-end avec possibilité de faire gratuitement des baptêmes en vol captif.

Pour les aventuriers en herbe

Une piste de karting en extérieur permet aux enfants de découvrir la pratique du quad électrique et à l'intérieur un circuit de près de 120 m² sera consacré aux voitures à pédales. Animation payante.

Se restaurer et se désaltérer

Deux espaces sont dédiés à la restauration.

La partie principale se situe dans le deuxième chapiteau et sera consacrée aux restaurants, bars et concerts. Ils seront ouverts de 10h à minuit avec service midi et soir tous les jours.

Trois restaurants sont présents :

- Chez Lulu (restauration traditionnelle)
- Fazenda do Brasil (spécialités brésiliennes)
- Le Marrakech (spécialités marocaines)

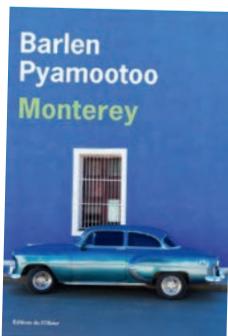
Cette offre gastronomique est complétée par deux bars : Le Français et Charly & Eddy by AP.

Enfin, dans le patio, ouvert de 10h à 19h, un bar Tex-Mex et la roulotte de la gourmandise proposent une restauration rapide crêpes/gaufres/boissons.



Du côté de la bibliothèque

Le conseil lecture de Chantal : **Monterey**, Barlen Pyamootoo, publié en 2022 aux éditions de l'Olivier.



Nick, 16 ans, est né et vit avec ses parents à Monterey, une petite ville située au bord de la mer. Le père de Nick est propriétaire d'un magasin d'alimentation qu'il tient du lundi au dimanche. Nick déteste l'école et ne veut pas reprendre la boutique de son père. Il décide de se rendre à Fulton, pour demander à Clifford de le prendre comme apprenti tôlier dans son garage.

Nick est travailleur et apprend le métier facilement. Après un an, chez Clifford, pour une paye de misère, alors qu'il travaille du lundi au dimanche midi.

David, le deuxième frère de Steve, propose un joint à Nick à la place de sa cigarette : « *Essaie plutôt ça, c'est de la bonne herbe et ça te détendra.* » « *C'est la première*

fois que je fume de l'herbe », dit Nick. Et c'est le début de l'engrenage.

Nick commence par consommer de l'herbe pour se détendre, puis David lui propose d'en revendre. Le jour de la Saint-Valentin, alors que Linda l'attend pour se rendre à restaurant, Nick se fait arrêter par la brigade des stupéfiants et se retrouve en prison.

Un roman d'apprentissage, plein d'ironie, d'un auteur et cinéaste mauricien.

Carnet Rose

DU 9 DÉCEMBRE AU 13 JANVIER

•• NAISSANCE ••

Nohan GAUMONT RENAUD
Evlogia, Marie, Masengo
KAZADI BUKASA KABONGO
Sandro GUERREIRO de OLIVEIRA LOPES
Robin, Alexandre GAILLARD
Maël, Sacha KERDRAON
Maïeul, Pedro, François PRAT
Wyatt, Michel, Thierry STEIN WERLÉ
Jade TUREAU
Oumar BANGOURA
Aïssata DIAKITE
Éliot, Jean-Claude DUMEZ FICHTER
Rose, Ambre NAUDIN
Ilana BACO

C I N E M A

De grandes signatures au programme



Le 15 février sonne le retour de la sempiternelle saga Marvel avec la suite des aventures de **Antman et la guêpe : Quantumania**. La semaine suivante, c'est un monument du cinéma qui envahira les salles obscures puisque Steven Spielberg nous livre son nouveau film **The Fabelmans**. Si vous avez besoin de changer d'air et de partir en montagne, prenez rendez-vous avec Grégory Gadebois et Lambert Wilson dans **Les choses simples**.

Le 1^{er} mars, il faudra vous préparer au combat : social dans un premier temps avec Isabelle Huppert dans **La syndicaliste**, puis physique avec le film **Creed 3**.

Le mois continuera tranquillement avec **Mon crime** de François Ozon servi par un casting impressionnant : Nadia Tereszkiewicz, Isabelle Huppert, Fabrice Luchini, Dany Boon, André Dussollier.

Hôtel de Ville

Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections

Tél. 04 70 48 50 11

Mairies annexes :

Champins

Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux

Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine

Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général

Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale

Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors

Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports

Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques

Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation

Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative

Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse

Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau

Tél. 06 08 56 94 37

NUMÉROS
UTILÉS



LA FRESQUE DU CL!MAT

Vous avez toutes les cartes en main

12

M

A

R

S

2023



UN JEU

**POUR COMPRENDRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET AGIR**

**GRATUIT
SUR INSCRIPTION
ADULTES ET ENFANTS
DÈS 10 ans**

BIT.liv/fresqueallier



14H - 17H

SALLE DES FÊTES

M O U L I N S

Rotary

